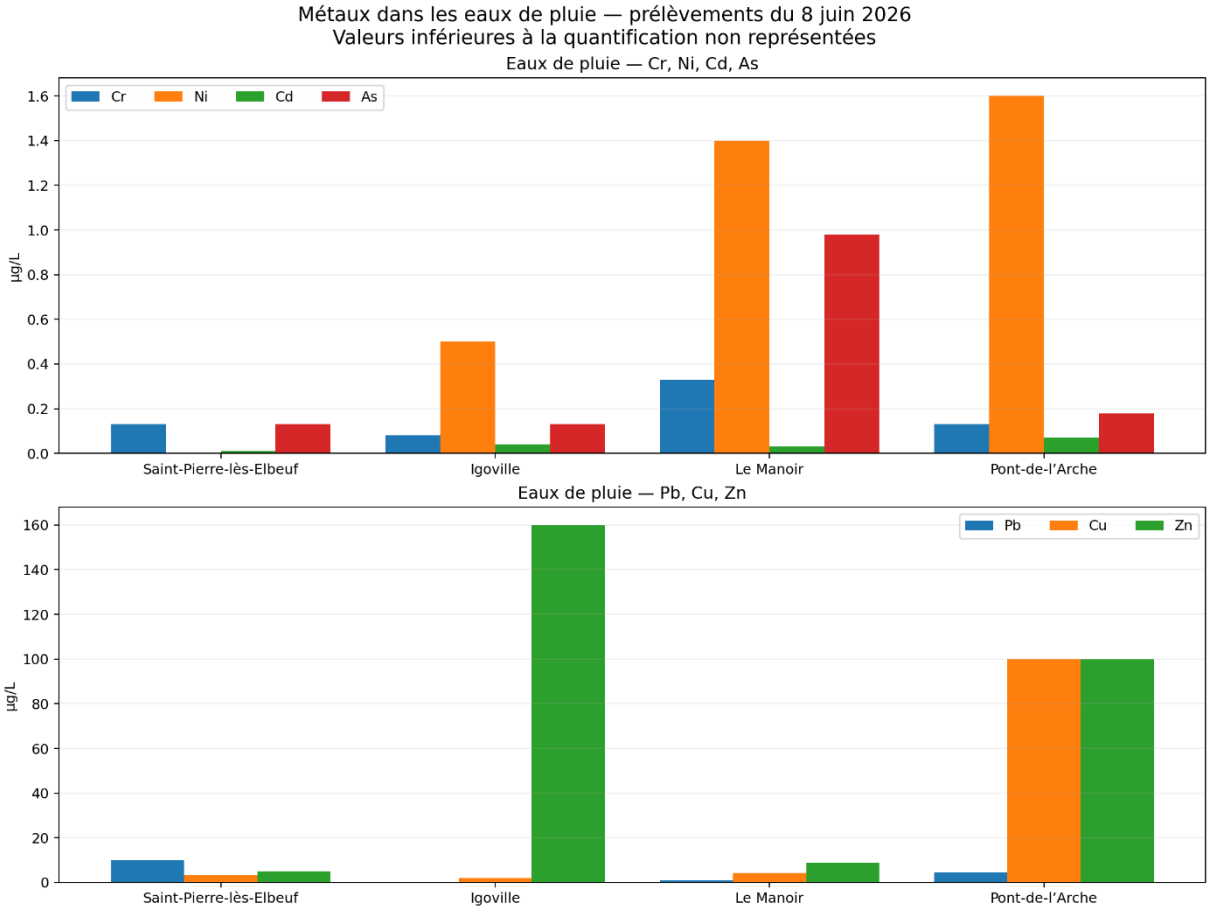
Analyses d’eaux juin 2026

Correspondant à sept lieux de prélèvement : quatre sites d'eaux de pluie, deux sites sur la Seine et un lac à Igoville.

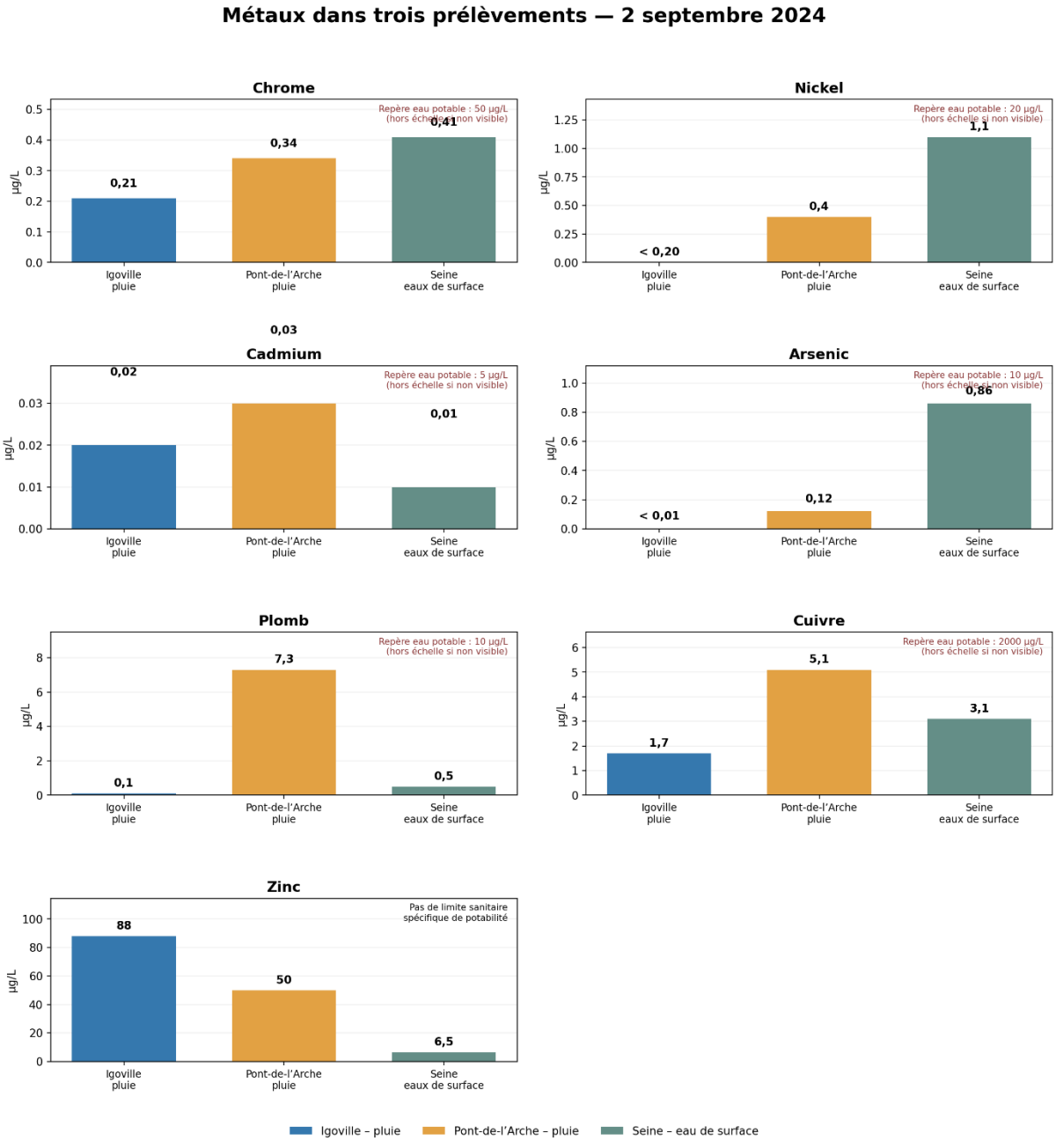
Les prélèvements ont été réalisés le 8 juin 2026

Plusieurs résultats méritent déjà une attention particulière :

- Plomb : 10 µg/L dans l'eau de pluie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, contre 4,5 µg/L à Pont-de-l'Arche et 3,0 µg/L au Manoir.
- Cuivre : 100 µg/L dans l'eau de pluie de Pont-de-l'Arche, contre 31 µg/L au Manoir.
- Zinc : 200 µg/L dans l'eau de pluie au Manoir, 160 µg/L à Igoville et 100 µg/L à Pont-de-l'Arche.
- Chrome : 1,2 µg/L et nickel : 2,1 µg/L dans l'eau de pluie au Manoir, les valeurs les plus élevées parmi les quatre sites de pluie pour ces deux éléments.

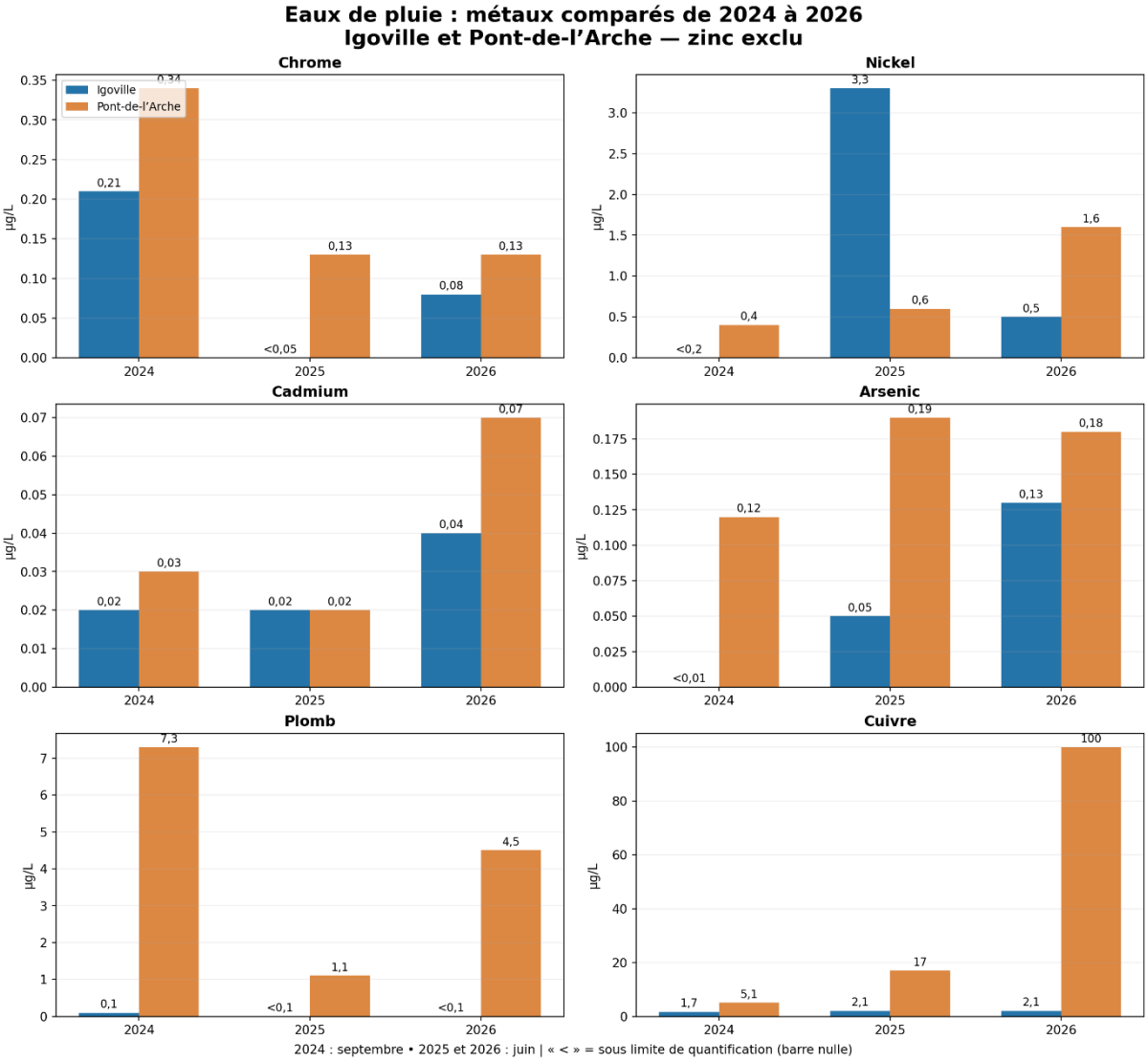


Récapitulatif en septembre 2024 :




Échelles indépendantes pour chaque métal. Les repères de potabilité ne s'appliquent pas aux eaux de pluie ni directement à la Seine.
« < » = concentration inférieure à la limite de quantification, non égale à zéro. Sources : Eurofins, rapports AR-24-UL-014864-01, 014865-01 et 015261-01.

Sur les 3 ans :




CONCLUSION :

Les campagnes d'analyses environnementales réalisées entre septembre 2024 et juin 2026 mettent en évidence la présence de plusieurs éléments métalliques dans les eaux de pluie et les eaux de Seine du secteur d'Igoville, de Pont-de-l'Arche et du Manoir.

Les résultats présentent une variabilité spatiale et temporelle, avec notamment des concentrations de plomb plus importantes à Pont-de-l'Arche lors de certaines campagnes, ainsi qu'un profil chrome–nickel plus marqué au Manoir dans les prélèvements de pluie de juin 2026.

L'analyse de septembre 2024 révèle également la présence de glyphosate, d'AMPA et de composés perfluorés dans la Seine.

Ces observations constituent des éléments de surveillance environnementale qui méritent d'être approfondis. Toutefois, les données disponibles ne permettent pas d'identifier formellement les sources des contaminants, de quantifier l'exposition des populations ou d'établir un lien de causalité avec les cancers pédiatriques signalés dans le secteur.

Une investigation complémentaire, associant prélèvements atmosphériques normalisés, étude des émissions industrielles historiques, comparaison avec des sites témoins et expertise sanitaire indépendante, serait nécessaire pour tester les hypothèses environnementales.